

Introduction de Catherine Mills sur le thème du retour à l'emploi

Nous voulons construire un mouvement national pour une sécurisation et un développement de l'emploi et de la formation. On ne peut couper la réflexion pour une meilleure indemnisation du chômage et pour un retour à l'emploi choisi et non précaire. Il y a urgence et il faut se servir des élections régionales pour mobiliser. C'est le travail de terrain qui est décisif.

Faire reculer les réformes régressives.

Pour cette mobilisation avec des alternatives il faut éclairer sur l'étape actuelle des réformes libérales, notamment la réforme du RMI et RMA. L'exemple de la politique de Blair est significatif : on baisse les statistiques du chômage en diminuant les indemnités du chômage pour obliger à accepter un emploi précaire. En Grande-Bretagne comme dans d'autres pays de l'Union européenne, avec l'accélération des réformes libérales, notamment en Allemagne et en France, il faudrait mériter son aide, c'est à dire, mixer des indemnités ou minima sociaux réduits, avec une obligation de retour à un emploi précaire et à mi-temps, avec l'objectif d'organiser une flexibilité à la baisse du coût du travail. C'est la logique du RMA qui va coûter seulement 183 euros par mois à l'employeur pour un emploi à mi-temps.

La première urgence est de sortir du Pare et de toutes les réformes régressives (UNEDIC, réforme de décembre 2002, exclusion de 180.000 chômeurs de l'allocation de solidarité spécifique [ASS] en 2004, RMA,...) car ces réformes conduisent progressivement les chômeurs vers le RMI-RMA, tout en coupant les solidarités entre les différentes catégories de chômeurs. Il convient de aussi travailler au rassemblement des chômeurs entre eux et avec les autres salariés qui peuvent à tout moment être victimes des licenciements.

Propositions alternatives à construire dans les luttes et les rassemblements

1 Améliorer radicalement l'indemnisation des chômeurs

- Revenir à un système unifié de l'indemnisation du chômage,
- dépasser les coupures entre assurance, assistance et RMI,
- rétablir l'égalité de droit entre tous les chômeurs,
- améliorer d'urgence et radicalement l'indemnisation des chômeurs, au niveau du taux et au niveau de la durée d'indemnisation,

Il faut définitivement abandonner l'allocation unique dégressive.

Il convient d'agir à la racine afin de s'opposer aux licenciements et de promouvoir des solutions alternatives.

Des batailles devraient viser, dans les entreprises, à transformer les emplois précaires en emplois stables ainsi que les emplois partiels en emplois à plein temps.

Concernant les jeunes une allocation autonomie formation et en commençant par les plus modestes serait nécessaire.

Pour les jeunes les plus défavorisés, en échec lors de leur formation initiale des mesures individualisées devraient viser l'insertion et la formation en partant des compétences qu'ils ont en eux avec des tutorats individualisés. Pour les plus en difficulté, une allocation jeune isolé proche du RMI devrait être envisagé.

2 L'aide au retour à l'emploi.

Garantir le libre choix de l'emploi et de la formation.

Réhabiliter le droit de refus pour motif légitime d'un emploi ou d'une formation ne correspondant pas au niveau de salaire ou de qualification antérieure ni au désir des intéressés. Cela pose la question du service public de l'emploi qui doit rester public et être renforcé, mais être démocratisé, où les chômeurs doivent être représentés, défendus pour faire connaître leurs choix. Ce qui pose aussi la question des besoins en emploi-formation des salariés de l'ANPE. Ces salariés doivent faire face à de nouveaux publics de chômeurs confrontés à de très grandes difficultés ils doivent être aidés, formés, avec des embauches denouveaux personnels, pour s'acquitter de leurs missions nouvelles d'aide aux chômeurs et d'insertion dans l'emploi à partir des formations choisies.

Instituer une nouvelle obligation, pour les entreprises et pour les administrations publiques et privées, d'offrir des emplois stables en quantité et en qualité. Ce qui exige d'évaluer au niveau des bassins d'emploi, des régions, des départements et des villes, le nombre d'emplois ainsi que de formations à créer.

Le retour à l'emploi, ce sont aussi des moyens pour faciliter les chances d'insertion (transports gratuits, aides au logement, validation des acquis de l'expérience, des formations valorisantes, gardes et moyens pour les femmes élevant leurs enfants,...).

Les formations sont trop souvent rivées sur le métier antérieur, souvent les chômeurs veulent changer ou au nom de la mobilité, on leur propose des emplois peu qualifiés, peu rémunérés et précaires. Ces formations sont souvent des formations d'adaptation ultra courtes au détriment des formations qualifiantes.

Il y a aussi des alternatives à monter au niveau des collectivités territoriales avec les institutions qui s'occupent de formation continue, notamment les universités. Cela concernerait aussi les salariés qui n'ont pas de formation.

Il existe des fonds très importants dans la formation continue. Un contrôle des fonds publics et de leur efficacité en matière d'emploi et de promotion doit être organisé avec la participation des salariés, des syndicats, des associations et des chômeurs.

3 La question du financement.

Des batailles pour des moyens de financement accrus, pour l'accroissement de l'indemnisation du chômage et des minima sociaux et pour développer le droit individuel à la formation sont indispensables. Il faut pousser pour augmenter la cotisation patronale pour la formation. En outre, il convient de relever les taux de cotisation pour les entreprises qui licencient et accroissent les profits financiers. Tandis que le taux de cotisation devrait être abaissé pour celles qui font davantage de formation, d'emploi et de salaire. L'objectif étant d'accroître les ressources en liaison avec la stimulation de la croissance, de l'emploi et des salaires.

Il serait aussi nécessaire d'instituer une cotisation sur les revenus financiers des entreprises qui ne sont pas assujetties à des prélèvements sociaux et s'accroissent au détriment de l'emploi et de la croissance. Une partie de ces cotisations supplémentaires pourrait être affectée prioritairement à une contribution de solidarité permettant l'augmentation des revenus et des droits des chômeurs et des précaires et pour l'insertion de ceux-ci dans l'emploi.



C. Mills

Il y a aussi la nécessité d'un contrôle de l'utilisation et de l'efficacité des fonds publics pour la formation et pour l'emploi.

Il faut impérativement transformer les exonérations de cotisations sociales patronales inefficaces par rapport à l'emploi en prêts bonifiés pour les entreprises qui développent les investissements créateurs d'emploi et de formation. Ce qui rejoint la question de la création de Fonds régionaux qui permettraient des prêts à taux zéro ou même négatifs à la condition que les entreprises développent de l'emploi et de la formation.

4 Concernant les institutions et les droits et pouvoirs nouveaux.

Il y a les institutions qui existent déjà et que l'on peut transformer. Il y a des partenariats à favoriser. Il y a aussi des institutions à créer.

D'abord il est nécessaire de démocratiser l'UNEDIC. Celle-ci est paritaire, moitié patrons, moitié syndicats, mais une grande partie des syndicats y est exclue (Sud, Fsu, Groupe des 10,...) et il convient d'organiser des élections ce qui n'était pas dans les statuts de l'UNEDIC. Celle-ci doit être ouverte à tous les syndicats. Il faut aussi que les associations de chômeurs soient représentées.

Il est impératif de maintenir l'ANPE comme service public, mais cela exige des critères de service public et une démocratisation avec des représentants des salariés, des chômeurs et les interventions démocratiques des salariés et usagers dans la gestion de l'ANPE. Les chômeurs et les Rmistes doivent être accompagnés pour le choix des emplois et des formations.

Il y a aussi besoin de droits nouveaux dans les entreprises pour s'opposer aux licenciements et pour faire des propositions alternatives en matière de maintien et de développement de l'emploi.

Des partenariats doivent être montés à différents niveaux. La région, le département, la ville ou le bassin d'emploi. Concernant l'insertion des Rmistes : avant la réforme de 2004, l'insertion était organisé au niveau local avec une Commission locale d'insertion jouant une fonction de proximité, le financement était assuré par l'État. Aujourd'hui avec la réforme RMI-RMA, on veut organiser l'insertion et financer au seul niveau du département. Or, il existe des inégalités considérables entre les départements en fonction du nombre de Rmistes (de 1 à 8). Faute de moyens de financement, les départements n'auront pas les moyens de s'acquitter de cette mission.

La composition des Conseils départementaux d'insertion (CDI) à la discrétion du Président du Conseil général doit être démocratisée. Il faut pousser pour des représentations de la diversité des forces politiques, syndicales, des associations, notamment les associations de chômeurs. Il convient d'exiger des moyens de financement conséquents pour les départements et une péréquation pour aider les départements les plus pauvres. Il faut réhabiliter le rôle de la Commission locale d'insertion (CLI) plus proche des publics. Le risque, c'est qu'avec la réforme de la décentralisation du RMI, les départements ne sélectionnent les publics pour réduire le nombre des Rmistes à indemniser et limiter les moyens pour l'offre d'insertion. Des droits et des pouvoirs nouveaux doivent, au contraire, être exigés, pour intervenir au plus près du terrain, pour que les Rmistes et les chômeurs puissent être entendus, défendus.

Des partenariats devraient permettre de travailler sérieusement, l'insertion de ces publics, en relation avec les entreprises et les syndicats, les élus et responsables territoriaux, les associations de chômeurs, les services publics de l'emploi, les organismes de formation.

Il s'agirait d'aller vers la construction d'un nouveau système de sécurité d'emploi ou de formation permettant une continuité et une sécurité, de droits et de revenus relevés avec une mobilité de promotion, à partir d'une formation choisie.

Il conviendrait d'assurer à chacune et à chacun, un bon emploi ou une bonne formation, avec une garantie de revenus relevés, de bons passages entre eux, maîtrisés par les intéressés afin d'éradiquer le chômage. ■

Compte rendu de l'atelier

Jean Magniadas

Chacun des 2 thèmes a donné lieu à de brèves, mais substantielles introductions, respectivement de **Marie Simone Ivorra**, militante d'une association de chômeurs et de **Catherine Mills**, Universitaire.

Les entrées dans le débat seront différentes, mais finalement convergeront ;

Claire Rey, des Pyrénées Atlantiques, critique les cadeaux accordés aux patrons notamment des exonérations de cotisations patronales. Dans le Plan d'insertion du département, des crédits très importants demeurent non utilisés. Avec Claire Rey, plusieurs intervenants rappelleront, qu'il faut s'occuper de tout l'environnement des chômeurs : famille, logement,



J. Magniadas

santé. La **grande détresse** des chômeurs et des précaires retient l'attention. **Brigitte Dareau insiste sur l'importance de la mutation technologique en cours, avec la révolution informationnelle et ses implications pour la formation des chômeurs et pour l'emploi.**

Responsable syndical, Guy Deseez, de l'Eure et Loir, dénonce les fausses solutions et parle des salaires importants pour la création d'emplois et le financement de l'UNEDIC. Il critique les discours en termes d'assistance, estime qu'il **faut parler de droits à conquérir par la lutte...** Le rapport Marimbert est lourd de menaces... Le RMI, estime Taquez de la Seine-Saint-Denis, vise avant tout à désamorcer les conflits potentiels et révèle la gravité de l'inégalité dans le partage des richesses. Christophe Ewald, de Paris, met en garde contre les " solutions à la mode " : revenu d'existence et le système danois.

Geneviève Morin (Val-de-Marne) aborde au fond les délicates questions de l'insertion, ce qu'elles impliquent. Nombre de problèmes se sont accumulés dans la vie des personnes et le retour réussi à l'emploi ne peut en faire abstraction. Il comporte des étapes. Les gouvernements se sont défaits de l'insertion sur les Collectivités locales. La question de la responsabilité sociale des entreprises n'est pas suffisamment posée. L'intervention des citoyens est nécessaire sur le contrôle de l'argent.

Marie-Claire Culié, du Tarn, dira l'effet de la misère et du rejet sur les salaires et l'emploi qualifié. Un développement de l'emploi stable, qualifié, bien rémunéré, avec une sécurité d'emploi permettant d'évoluer dans sa carrière, dans sa vie sont autant d'**exigences qui débouchent sur une nouvelle vision de la société.** Ce qui appelle aussi à une autre Europe.

Le service public de l'emploi est en régression faute de moyens.



M.-C. Culié

Il faut le démocratiser, l'ouvrir à la participation des élus et des usagers, créer dans les bassins d'emploi. Ce thème vient dans plusieurs interventions...

Jean-Pierre Morvan, de l'Essonne, estime que les minima sociaux, très insuffisants, ne sont pas un droit. Le seul droit, digne de ce nom, c'est **le droit à l'emploi**. L'insertion est complexe, requiert une conception large de la formation. Olivier Maldelpvech, des Pyrénées Atlantiques Rmiste, estime, lui, **que le R.M.I est un droit à défendre et à exiger pour les moins de vingt-cinq ans**.

Fred Mellier, responsable de la J.C. **met en garde contre les réformes régressives** (P.A.R.E., etc.) et sur la diversité des situations qui doit retenir l'attention. Les dispositifs existants sont à utiliser en faisant monter les revendications sur leurs contenus. La situation des jeunes ayant raté leur formation initiale mérite attention comme celle des primo-demandeurs d'emploi, qualifiés. Le PCF doit être présent et actif sur ces questions.

Marie Simone Ivorra précise quelques points, appelle à **ne pas opposer urgence sociale, défense de la dignité des chômeurs et les mesures fondamentales de transformation** et à agir résolument dans cette voie. Après que C. Mills ait présenté son introduction,

Frantz Naudier (Haute-Garonne) indique qu'il n'y a pas refus de travailler, mais il s'inquiète de la déconnexion entre les salariés et les chômeurs et précaires. **Une vision globale est nécessaire au déclouisonnement des luttes.**

Guy Deseez parlera de l'indemnisation des chômeurs, s'interrogeant sur le lien entre le PCF et les associations de chômeurs, leur participation à l'UNEDIC. La CGT a désigné des chômeurs syndiqués dans les ASSÉDIC. Après un intervenant qui parle de l'effort des



ville, Geneviève Morin (Val-de-Marne) considère qu'une approche communiste permet d'obtenir des résultats non négligeables, tandis que Florence (Val-de-Marne), confrontée aux problèmes du logement des privés d'emploi d'un quartier, fait état des interrogations des communistes sur la campagne électorale, de l'intervention des élus. Marie-Claire Culié invite à sortir des slogans, à **donner de la chair à nos propositions**. Brigitte Darreau, souligne **le besoin de rassemblement des différentes catégories**, le rôle du PCF, l'importance de la formation pour sécuriser réellement. Les pouvoirs institutionnels doivent être placés près des gens. Et, il faut s'appuyer sur eux.

Préoccupé par la réception de ces propositions, un intervenant souligne les dangers de l'accoutumance. Le rôle d'un parti de transformation sociale est de redonner du sens, des perspectives. Frédéric (Gironde) traite des problèmes des jeunes et invite à travailler la question d'une deuxième chance pour la formation. On ne souffre pas de trop d'organisations de chômeurs mais plutôt d'un manque de luttes.

Marie-Claire Culié évoque le difficile retour des personnes qui sont détachées de l'entreprise pour un mandat. Un intervenant s'inquiète sur les possibilités de résultats en raison des rapports de force politiques. Plusieurs, diront leur satisfaction de la tenue de la Conférence.

Bien remplie la matinée s'achève par une synthèse de Catherine Mills. Elle rappelle les responsabilités des communistes pour développer un rassemblement porteur de réponses au besoin de sécurisation et de développement de l'emploi. Questions qui devraient être portées dans la campagne électorale. ■

RELEVÉ DE DECISIONS

ATELIER 1 : CHÔMEURS ET RMISTES : INDEMNISATION, RETOUR À L'EMPLOI

I- L'indemnisation du chômage

- Sortir des réformes régressives.
- Etablir un système d'indemnisation qui assure un bon revenu aux privés d'emploi et dont les modalités ne concourent pas à faire pression pour à la baisse du coût du travail des salariés occupés. Il devrait notamment comporter :
 - Une revalorisation substantielle des minima sociaux indexés sur un SMIC revalorisé.
 - A l'inverse des réformes régressives et notamment du PARE, il faut établir l'égalité des droits des chômeurs en visant à créer **un système unifié d'indemnisation du chômage et des droits** des différentes catégories concernées.
 - Il conviendrait pour les jeunes de créer une allocation autonomie-formation et d'établir des mesures spécifiques en faveur des plus défavorisés.

II- Le retour à l'emploi

Le retour à l'emploi est une question décisive pour l'insertion des chômeurs.

En premier lieu, il s'agit évidemment d'agir contre les licenciements et de leur opposer des contre-propositions. Cela suppose notamment :

- Des moyens conséquents permettant l'accès à l'emploi en matière de logements, de transports (gratuité), etc.
- Que le retour s'effectue dans des emplois stables de qualité.





- Une formation adaptée permettant la mobilité promotionnelle, la constitution de carrière.
- La transformation des emplois précaires en emplois stables et la conversion des emplois partiels en emplois à temps plein.
- Le libre choix de l'emploi et de la formation en garantissant le droit de refus pour motifs légitimes.
- Un service public de l'emploi, renforcé en moyens (humains et matériels) et démocratisé, avec la représentation des chômeurs.
- S'opposer à toutes formes de privatisation des services publics d'emploi et de formation.
- Imposer une obligation aux entreprises d'offrir des emplois stables en quantité et en qualité.
- Accroître les moyens financiers attribués à la formation dans les services publics, les collectivités territoriales et les entreprises.

III- Financement

Pour développer le financement il faut promouvoir une réforme de l'assiette des cotisations patronales qui doit être fondée sur le développement de l'emploi, des salaires et de la formation.

Il faut taxer les revenus financiers des entreprises et en affecter le produit à ces actions.

Il faut mettre en œuvre :

- Le contrôle démocratique des fonds publics affectés à la formation et à l'emploi, avec des critères d'efficacité pour l'emploi et la formation, la conversion des exonérations patronales actuelles, permettant ainsi l'octroi de crédits pour l'emploi aux entreprises.

IV - Les droits

Un système de sécurité emploi et formation exige des nouveaux droits et pouvoirs des salariés et des chômeurs, éventuellement des institutions nouvelles. Ce qui appelle :

- La démocratisation de l'UNEDIC
- De nouveaux partenariats impliquant tous les organismes et collectivités, les élus, les syndicats et les entreprises concernés, avec la participation des chômeurs.
- Des droits pour les salariés et leurs organisations pour s'opposer aux licenciements pendant la période d'étude des contre propositions.

L'atelier a été unanime à soutenir l'idée de la construction d'un grand mouvement sur l'ensemble de ces questions en répondant aux exigences les plus immédiates et pour promouvoir les transformations profondes, nécessaires. Ce qui signifie des initiatives de rassemblement de toutes les catégories concernées.

L'attente de l'action communiste est forte et décisive, elle devrait s'investir dans la campagne pour les élections régionales.

